

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 16 OCTOBRE 2008

L'an deux mille huit, le 16 octobre, à 18 h00, les membres du Conseil d'administration de la Société des Ingénieurs Diplômés de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (SID – ETP), Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, se sont réunis au siège de l'association, 15 rue Cortambert, 75016 Paris, conformément à la lettre de convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents ou représentés : Michel Akoum, Thierry Barber, Jean-Marie Cahen, Laurent Froger, Jacques Kimelfeld, Jean de Rodellec, Jean-François Cabut, Madame Dominique Laborde.

Etaient excusés : Jean-Louis Bureau, Michel Boudinet, Patrice Legendre, Pascal Simonin, Hervé Le Bouc, Stéphane Le Sant, Ludovic Maillard, Jean-Paul Solal.

Assistaient : Jean Rouffignac.

Absents : Pierre-Michel Chaudru, François-Xavier Clédat, Christian Fassier, Robert Giraud, Robert Hosselet, Roger Martin, Michel Pozzi, Marc de Serre de Saint-Roman.

1. Approbation des procès verbaux de l'Assemblée générale et du Conseil d'Administration du 25 juin 2008 :

Aucune observation n'étant formulée par les membres présents, le procès verbal du Conseil est approuvé à l'unanimité.

Celui de l'Assemblée sera complété.

2. Point financier :

Jacques Kimelfeld, Trésorier, présente les comptes au 30 juin 2008, et une estimation des résultats de fin d'année.

Grâce à l'action conduite pour retrouver des associés-bienfaiteurs, et à l'ouverture de l'association aux élèves, la situation des ressources s'est bien améliorée.

Le nombre de sociétaires, sans atteindre l'objectif de 300 en plus, dépassera celui de 2007. Le montant des cotisations perçues est d'ores et déjà égal à celui prévu au budget ; le résultat ne pourra qu'être supérieur.

Les dons de solidarité, en revanche, ne cessent de s'éroder. La question est posée du maintien ou non des bourses aux élèves ; une réunion avec l'équipe de solidarité est prévue le 21 octobre.

J-M Cahen demande combien l'argent investi dans l'achat de la Maison aurait rapporté en produits financiers ; il paraît très difficile de répondre à cette question, tant de nombreux éléments financiers ont été fluctuants depuis deux ans et demi.

3. Le point sur les opérations en cours :

L'ouverture aux élèves a donné des résultats encourageants : 400 élèves, dont 175 de première année.

Les associés bienfaiteurs sollicités cette année ont été peu nombreux, et contactés uniquement pas réseaux d'amitiés personnelles. On peut envisager une recherche de tels membres par des moyens plus larges.

Le Président estime que la seule porte de sortie financière aux problèmes de fond est la relance du Club des dirigeants avec versement par ses membres d'une cotisation significative. La première manifestation de ce Club est une soirée à la SID, organisée par TOTAL (Benoît Luc) le 2 décembre 2008.

Au sujet de la revue, le gros souci est celui du mauvais fonctionnement en fin d'année de la régie publicitaire. L'affaire est en cours de traitement, et une décision sera prise à la sortie du dernier numéro de l'année 2008.

Il a été en outre décidé de faire un vin d'honneur au lancement de chaque numéro, en remerciement des contributeurs, et avec une petite conférence liée au thème principal traité.

4. Questions diverses :

Un partenariat avec VIADEO (réseau professionnel sur internet) est envisagé : un groupe officiel des anciens de l'ESTP pourrait être créé ; ceci permettrait en particulier de contrôler la prise de qualité d'ingénieur ETP que quiconque peut s'attribuer à ce jour. Les élèves sont associés à la démarche.

La question des manifestations à venir est ensuite traitée, avec estimation des présences nécessaires. Les Fédérations professionnelles recevront les élèves, le 5 novembre pour la FFB, le 8 décembre pour la FNTF.

Le 19 novembre a lieu la soirée de parrainage par les sociétés : Jean de Rodellec et Alain Nectoux représenteront la SID.

Le 20 novembre, au déjeuner de coordination à Cachan, seront présents le Président et Benjamin Nguyen Huu.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 h 05.

Un administrateur

Le Président.